

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
tenue le mardi 7 septembre 2010 à 19 h 30
à la salle Simonne-Monet-Chartrand de l'école secondaire De Rochebelle

PREMIÈRE PARTIE : La directrice de l'école, Mme France St-Onge, souhaite la bienvenue à tous les parents en insistant sur l'importance de leur rôle et sur l'importance de l'assemblée générale. Elle présente ensuite l'équipe de direction composée de Mme Donna Harquail, M. Stéphane Francoeur, M. Daniel Lemelin, M. Mario Plante et de Mme Manon Fortin qui est absente. À tour de rôle, ils donnent un aperçu des dossiers dont ils sont responsables.

Mme St-Onge mentionne que la rentrée s'est bien déroulée. Elle fait part des travaux majeurs en immobilisations de 2,5 M\$ qui ont débuté à l'été et qui se termineront durant l'automne. Enfin elle présente les priorités pour l'année 2010-2011.

DEUXIÈME PARTIE : Assemblée générale

Environ 90 personnes sont présentes.

1. Mot de bienvenue par le président et ouverture de l'assemblée générale

Le président, M. Pierre Giguère, ouvre l'assemblée générale à 19 h 55. Il souhaite la bienvenue à tous les parents présents et les remercie de leur intérêt pour l'école. Il remercie Mme St-Onge et toute l'équipe de direction pour leur excellent travail.

Il accueille M. Claude Légaré, commissaire du secteur de l'école depuis 2003. Celui-ci reconnaît la qualité de l'enseignement donné à l'école par le personnel et l'équipe de direction. Il mentionne que la CSDD soutient le conseil d'établissement et l'école dans ses projets et particulièrement dans le dossier des infrastructures en intervenant auprès de la Ville de Québec et du MELS. M. Légaré assure que le gymnase et l'auditorium sont des priorités pour la CSDD.

Le président salue aussi M. Damien de Halleux, commissaire. Celui-ci demande aux parents de témoigner de la valeur de l'école publique. Il rend hommage à toutes les réalisations de l'école De Rochebelle.

Le président indique que Mme Roseline Drolet, membre du conseil et représentante de la communauté, agira comme secrétaire de l'assemblée générale.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue par le président et ouverture de l'assemblée générale
 - Mot du commissaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2009 et suivi
4. Présentation du rapport d'activités du conseil d'établissement
5. Procédure d'élection
 - 5.1 Adoption des règles d'élection
 - 5.2 Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs
6. Élection des membres du conseil d'établissement
7. Présentation du rapport du représentant au comité de parents
8. Élection du représentant au comité de parents et du substitut
9. Rapport des activités de l'Organisme de participation des parents (OPP)
10. Formation de l'OPP
 - 10.1 Décision relative à la formation d'un OPP
 - 10.2 Constitution de l'OPP : nom, composition et règles de fonctionnement
 - 10.3 Élection des membres de l'OPP
11. Questions des parents
12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Pierre Gagné, appuyé par M. Joseph Nino et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2009 et suivi

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2009 est projeté et lu par la secrétaire.

Il est proposé par M. Joseph Nino, appuyé par Mme Julie Paquin et résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Aucun suivi n'est à faire.

4. Présentation du rapport d'activités du conseil d'établissement

M. Giguère invite les parents qui faisaient partie du conseil à se lever et il les remercie pour leur participation. Le conseil d'établissement a travaillé dans la continuité des années précédentes. Il présente le rapport d'activités du conseil d'établissement pour l'année 2009-2010 à l'aide d'un diaporama donnant un sommaire de ce rapport. Il indique que le rapport annuel complet est déposé sur le site Web de l'école. Il montre aussi le rapport relié qui est déposé dans chaque secrétariat de l'école.

Mme St-Onge souligne l'excellente contribution de M. Giguère à titre de président. Celui-ci quitte le conseil d'établissement car son dernier enfant était finissant en juin 2010. L'assemblée l'applaudit.

5. Procédure d'élection

5.1 Adoption des règles d'élection

Le président fait lecture des règles d'élection affichées en projection (jointes en annexe). Il mentionne que ces règles s'appliqueront à toutes les élections tenues durant l'assemblée générale.

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Pelletier, appuyé par Mme Julie Ferland et résolu à l'unanimité que les règles d'élection soient adoptées telles que présentées.

5.2 Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs

Il est proposé par M. Pierre Giguère, appuyé par M. Pierre Gagné et résolu à l'unanimité que M. Claude Légaré soit président d'élection.

Il est proposé par M. Pierre Giguère, appuyé par Mme Julie Paquin et résolu à l'unanimité que M. Michel Gauquelin et Mme France St-Onge agissent comme scrutateurs.

6. Élection des membres du conseil d'établissement

Le président d'élection, M. Claude Légaré, donne le nom des 3 parents dont le mandat de 2 ans se continue. Il ouvre l'élection et donne les postes à combler.

➤ 4 postes sont à combler pour un mandat de 2 ans.

Liste des candidats proposés par ordre de mise en candidature :

1. Robert Sasseville
2. Martin Bourgeois
3. Joseph Nino
4. Allan Nguyen
5. Edwidg Jolicoeur
6. Isabelle Roos
7. Guy Lavallée
8. Khalil Nourcy
9. Steve Byrns
10. Hélène Dion

La fermeture des mises en candidature est proposée par M. Joseph Nino, appuyée par M. Allan Nguyen et adoptée à l'unanimité.

Tous les candidats acceptent, sauf M. Guy Lavallée et Mme Hélène Dion. Chacun des 8 candidats et candidates se présentent durant une minute. Le président d'élection tient un vote secret en demandant d'inscrire 4 noms sur chaque bulletin de vote. Les scrutateurs et le président procèdent au décompte des votes.

Le président d'élection déclare élus M. Martin Bourgeois, M. Allan Nguyen, M. Edwidg Jolicoeur et M. Steve Byrns comme membres du conseil d'établissement pour les années 2010-2011 et 2011-2012.

- 1 poste est à combler pour un mandat d'un an en remplacement de M. Pierre Giguère qui n'a plus d'enfant à l'école.

Liste des candidats proposés par ordre de mise en candidature :

1. Robert Sasseville
2. Joseph Nino
3. Isabelle Roos

La fermeture des mises en candidature est proposée par M. Pierre Gagné, appuyée par Mme Julie Paquin et adoptée à l'unanimité.

Tous les candidats acceptent. Chacun d'eux se présente durant une minute. Le président d'élection tient un vote secret en demandant d'inscrire un nom sur chaque bulletin de vote. Les scrutateurs et le président procèdent au décompte des votes.

Le président d'élection déclare élu M. Joseph Nino comme membre du conseil d'établissement pour l'année 2010-2011.

7. Présentation du rapport du représentant au comité de parents

M. Denis Lyonnais était représentant au comité de parents de la CSDD pour 2009-2010 et il en assumait également la présidence. Il rappelle que ce comité est composé d'un parent issu du conseil d'établissement de chaque école, soit d'une vingtaine de personnes, et que ce comité est consultatif auprès de la CSDD. Le comité de parents se réunit une fois par mois. M. Lyonnais donne un bref rapport des activités du comité. Entre autres, le comité prend part à la réussite éducative en organisant des formations aux parents sur l'aide aux devoirs et sur les méthodes de travail.

8. Élection du représentant au comité de parents et du substitut

Le président d'élection ouvre l'élection et indique que les 8 parents du conseil d'établissement sont éligibles.

- Poste de représentant au comité de parents

Liste des candidats proposés par ordre de mise en candidature :

1. Denis Lyonnais

La fermeture des mises en candidature est proposée par M. Guy Lavallée, appuyée par M. Joseph Nino et adoptée à l'unanimité.

M. Lyonnais accepte.

Le président d'élection déclare M. Denis Lyonnais élu représentant au comité de parents pour l'année 2010-2011.

- Poste de substitut au comité de parents
- Liste des candidats proposés :
1. Steve Byrns

La fermeture des mises en candidature est proposée par M. Alain Gosselin, appuyée par M. Edwidg Jolicoeur et adoptée à l'unanimité.

M. Byrns accepte.

Le président d'élection déclare M. Steve Byrns élu représentant substitut au comité de parents pour l'année 2010-2011.

9. Rapport des activités de l'organisme de participation des parents (OPP)

M. Giguère précise que l'OPP est un organisme interne de l'école, formé uniquement de parents. Il invite le président de l'OPP, M. Pierre Gagné, à présenter le rapport de leurs activités. Il précise que l'OPP est consultatif et donne ses avis au conseil d'établissement et à la direction. M. Gagné donne son rapport à l'aide d'un diaporama. Il invite les parents à s'impliquer et remercie toute l'équipe de l'OPP.

10. Formation de l'OPP

10.1 Décision relative à la formation d'un OPP

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Pelletier, appuyé par Mme Julie Paquin et résolu à l'unanimité de maintenir l'existence de l'OPP.

10.2 Constitution de l'OPP : nom, composition et règles de fonctionnement

M. Giguère présente le document portant sur la constitution de l'OPP, tel que joint en annexe.

Il est proposé par Mme Danielle Chevary, appuyé par M. Joseph Nino et résolu à l'unanimité d'adopter la constitution de l'OPP telle que présentée.

L'assemblée demande que soit ajoutée dans les règles de fonctionnement pour l'an prochain la possibilité d'accepter des membres en cours d'année.

10.3 Élection des membres de l'OPP

Le président d'élection invite les personnes intéressées à faire partie de l'OPP à donner leur nom et indique que 25 postes sont disponibles. Il accepte aussi les propositions.

Les personnes suivantes acceptent d'être membres de l'OPP pour l'année 2010-2011 :

1. Julie Paquin
2. Isabelle Roos
3. Khalil Nourcy

4. Mohand Moulla
5. Martine Côté
6. Danielle Chevarie
7. Robert Sasseville
8. Sylvie Robitaille
9. Karl Sylvain
10. Carl Frenee

La fermeture des mises en candidature est proposée par M. Joseph Nino, appuyée par M. Khalil Nourcy et adoptée à l'unanimité.

11. Questions des parents

Des parents adressent les questions et commentaires suivants.

- Des parents déplorent le manque de locaux adéquats, en particulier de gymnase, pour répondre aux besoins des jeunes. Que peuvent-ils faire pour aider? Les deux commissaires présents affirment que beaucoup de travail a déjà été fait incluant des interventions auprès de la Ville et des ministres. Il est possible qu'une action de masse devienne nécessaire.
- Des parents expriment la déception des jeunes qui ne peuvent pas faire partie des équipes sportives qu'ils convoitent. La directrice est préoccupée par cette situation qui perdure à cause du manque d'espace et elle reconnaît l'importance d'offrir des activités sportives suffisantes. Elle pense aussi à un mouvement de l'ensemble des parents pour faire avancer le dossier.
- Un parent déplore l'élitisme recherché dans certaines équipes causant la démotivation des jeunes qui ne jouent pas sur le terrain régulièrement et il considère que les entraîneurs devraient accorder du temps à tous puisqu'il s'agit d'un milieu éducatif.
- Un parent demande si l'école manque d'entraîneurs. La directrice répond que c'est un défi d'en recruter suffisamment mais qu'elle y arrive, entre autres, avec le retour d'anciens élèves.
- Un parent signale que l'agenda montrant diverses activités de l'école est très beau.

12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Pierre Gagné, appuyé par M. Joseph Nino et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 22 h.

Pierre Giguère
Président du conseil d'établissement

France St-Onge
Directrice

Roseline Drolet
Secrétaire